

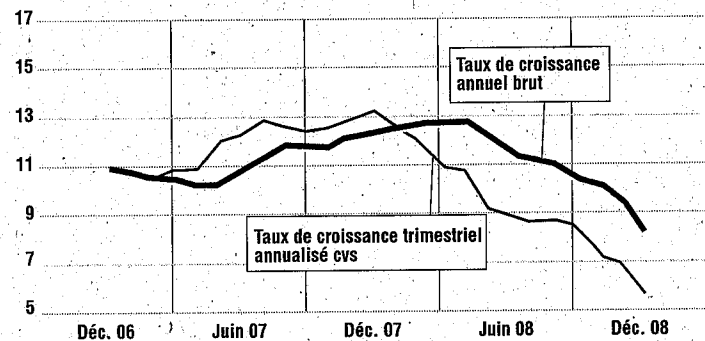
nationalité entendra cet après-midi dirigés par les six principales banques ayant bénéficié du financement de l'Etat. Sont convoqués Bernard Comolet, le président du direc-

« Nous voulons que les banques répondent plus précisément de l'utilisation de l'argent public qui leur a été confié », résume un député membre

de ne pas verser de dividendes. « Il nous paraîtrait incompréhensible qu'elles détruisent des fonds propres au moment même où l'Etat les recapitalise », dit l'un d'eux.

## L'évolution des crédits au secteur non financier

Taux de croissance, en %



« Les Echos » / Source : DSMF - SASM

## La production de crédits fléchit

Six grandes banques ont bénéficié à ce jour de prêts de la Société de Financement de l'Economie Française (SFEF) et d'apports en fonds propres de la Société de Prise de Participation de l'Etat (SPPE). En contrepartie, les banques se sont engagées à faire croître de 3 à 4 % les encours de crédit à l'économie et à « modérer » la distribution de résultats à leurs actionnaires. Lors de la première réunion du comité de suivi la semaine passée, Christine Lagarde, la ministre de l'Economie, a reconnu que les banques « tenaient leurs engagements ».

Pour améliorer le contrôle des engagements des banques, certains parlementaires veulent notamment détailler les progressions des encours en fonction de chaque catégorie de crédit : aux ménages (crédits immobiliers, etc.), aux entreprises (PME, grandes entreprises). « Sans faire de procès d'intention aux banquiers, il y a un écart entre ce que l'on ressent dans nos départements et les chiffres globaux qu'on nous donne, explique le sénateur Philippe Marini. Il faudrait qu'on ait des indicateurs de suivi plus pertinents et plus affinés pour, le cas échéant, réajuster le dispositif. » La commission des Finances du Sénat détaillera ses propositions ce matin. Elle devrait, elle aussi, auditionner les dirigeants des grands établissements bancaires dans les prochains jours.

G. M.

# Crédit à la consommation : Bercy prêt à reprendre « certaines » des dispositions du sénateur Marini

Le ministère des Finances pourrait reprendre les mesures sur la publicité et le démarchage du sénateur, auteur d'une proposition de loi très offensive sur la responsabilisation des prêteurs.

Sous la pression du gouvernement, à la veille d'une vaste réforme du crédit, le Sénateur Marini a dû retirer sa proposition de loi visant à responsabiliser très durement les prêteurs. Philippe Dominati, rapporteur du texte du sénateur pour la commission des Affaires économiques du Sénat, jugeant même qu'il s'appuyait sur une « logique d'interdiction (...) dont l'efficacité est disproportionnée pour lutter contre le surendettement ». Mais la position du sénateur, qui a maintenu son texte jusqu'à le voir dé-

battu au Sénat le 11 février, aura porté ses fruits : Christine Lagarde, la ministre de l'Economie, a accepté de reprendre « certaines » des dispositions du sénateur, une communication commune étant prévue à cet effet. « Le projet de Christine Lagarde et de Martin Hirsch est beaucoup plus large, préfère-t-on répondre dans leur entourage. Il comprendra aussi des dispositions sur le surendettement, sur l'usure... »

## Mention risques mal maîtrisés

La mesure la plus radicale et la plus contestée de Philippe Marini, celle visant à interdire la vente de crédit renouvelable dans les grandes surfaces, a été écartée. En revanche, Bercy serait disposé à reprendre les mesures sur l'encadrement de la

publicité : Philippe Marini propose d'imposer une mention sur les risques mal maîtrisés, d'interdire toute mention laissant entendre que le crédit renouvelable et le rachat de crédits facilitent la gestion du budget. Le ministère de l'Economie ne serait pas non plus opposé aux mesures du sénateur sur le démarchage (interdiction sur le crédit renouvelable et le rachat de crédit). Une souplesse serait cependant introduite pour les intermédiaires en opérations de banque, s'ils adhèrent par exemple à un statut particulier leur imposant d'adhérer à une organisation professionnelle, des formations, etc. Enfin il y aurait un début d'accord concernant l'article 13, sur les amendes des établissements en cas de crédit disproportionné (abandon d'intérêt).

Le texte doit aussi réviser le taux de l'usure, pour lequel une mission a été confiée à l'inspection des Finances par Christine Lagarde et Martin Hirsch. Plusieurs pistes peuvent être envisagées : instaurer un taux administré par l'Etat, jouer sur la variable ajoutée du calcul (le taux de l'usure est égale à la moyenne des taux pratiqués plus un tiers), adosser le taux de l'usure à un taux de refinancement de marché ou encore créer un taux de sécurité en plus du taux moyen pratiqué. Cette disposition financière sur le taux de l'usure aurait un avantage.

Philippe Marini pourrait devenir le rapporteur du texte gouvernemental au nom de la Commission des Finances du Sénat.

ANNE DRIF

Allstate est en mauvaise posture. Standard & Poor's a indiqué que l'assureur américain courait le risque d'un défaut « imminent » ses « cat bond », en raison de la chute de Lehman Brothers. Allstate émis ces obligations en 2007 pour se couvrir contre les ouragans américains. L'agence de notation a dégradé à « D » la note de 2 de dollars de dettes de l'assureur, qui lui a fait savoir qu'il n'avait les moyens de payer la prochaine échéance d'intérêt. Allstate, le plus grand assureur américain en auto et habitation, a publié la semaine de perte de 1,13 milliard de dollars au titre du quatrième trimestre. Le fait de la perte de valeur des actifs de son activité d'assurance-vie qui s'est vu injecter 1 milliard de dollars de capital en octobre, en raison de revue stratégique, avec 1.000 suppressions de postes à la clef.

## Lloyds Banking Group : deux administrateurs représenteront l'Etat

Lloyds Banking Group (LBG), issu de la fusion entre HBOS et TSB et détenu à 43,4 % par l'Etat, a annoncé hier la nomination de deux nouveaux administrateurs, qui défendront les intérêts de l'Etat. Il s'agit d'Anthony Watson, un spécialiste de la banque d'investissement de quarante années d'expérience dans la City, et de Timothy Ryan, un banquier d'affaires qui dirige actuellement la Sifma, l'association française des banques américaines des marchés et de l'industrie financière, après avoir travaillé chez JP Morgan et à l'OTS, organisme américain chargé de la régulation des établissements d'épargne et de crédit.

## Dublin au secours d'Allied Irish Bank et de Bank of Ireland

Le gouvernement irlandais va annoncer cette semaine l'injection de 8 milliards d'euros dans deux des grandes banques du pays, Allied Irish Bank (AIB) et Bank of Ireland (BoI), a révélé hier le quotidien « The Irish Times ». L'annonce officielle devrait être faite aujourd'hui à l'issue d'un Conseil des ministres, selon le journal, qui précise que les deux banques « ont participé à une série de discussions intenses avec le ministère des Finances tout au long du week-end pour définir les détails de l'injection de niveau d'argent que cela implique ». L'injection prévue dépasse les 8 milliards d'euros annoncés le mois dernier par le gouvernement, qui avait prévu d'attribuer 2 milliards d'euros chacune à AIB et BoI.

## 30 milliards de dollars pour Agricultural Bank of China

Pékin va injecter une trentaine de milliards de dollars dans l'Agricultural Bank of China (ABC), la dernière des grandes banques commerciales d'Etat à entamer sa restructuration, a annoncé hier Wen Jiabao, le premier ministre chinois, cité par le « Financial Times ». Cette somme est supérieure aux 19 milliards annoncés par la banque elle-même en novembre. La banque agricole, avec son vaste réseau national d'agences employant près de 450.000 personnes, est le dernier établissement commercial d'envergure à entreprendre une restructuration, qui devrait déboucher sur une introduction en Bourse dès le second semestre.

Les Echos 3/2/2009 p 28